

Le baccalauréat professionnel : état des lieux avant la réforme

Fiche descriptive 7

9^e CPC - Habillement

Céline Floriani

Jean-Louis Kirsch

Françoise Kogut-Kubiak

Michèle Ménabréaz

Josiane Paddeu

**Avec la collaboration de Christelle Gauthier
et Nathalie Quintero**

Céreq,
10, place de la Joliette, BP 21321
13567 Marseille cedex 02.

Septembre 2009

AVERTISSEMENT

Ce document constitue une des fiches - types établies par Commission professionnelle consultative (CPC), dans le cadre d'une étude globale portant sur un état des lieux du baccalauréat professionnel avant la réforme de 2008.

L'analyse transversale est consultable à l'adresse suivante : <http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-57.pdf>

Cette fiche est constituée selon le plan suivant :

- **La CPC depuis 1983**

Les CPC ayant été réorganisées en 1983, il a paru intéressant de partir de cette date, antérieure de deux ans à la date de création des Bac pro, pour mieux saisir le contexte dans lequel ces nouveaux diplômes ont émergé, d'en mesurer l'impact et de constituer ainsi un historique de la CPC.

Sur le premier graphique, (la CPC et ses Bac pro) une échelle chronologique permet de repérer la date de création de chaque Bac pro et dans le même temps les changements d'intitulé qu'a connu la CPC.

A l'appui d'extraits des comptes rendus de CPC, sont ensuite présentés les domaines d'activités couverts et leurs évolutions significatives.

- **Structuration de l'offre de certification et de formation**

L'organisation des CPC renvoie soit à un secteur professionnel particulier comme celui de l'alimentation (7^{ème} CPC) ou celui des transports (11^{ème} CPC) ; soit à différents domaines professionnels correspondant parfois à des sous-commissions. C'est le cas notamment de la Métallurgie (3^{ème} CPC) et de la Chimie (6^{ème} CPC) qui couvrent chacune quatre domaines distincts. Pour le Bâtiment et travaux publics (5^{ème} CPC) également, on peut distinguer les diplômes relevant du domaine du « gros œuvre » de celui du « second œuvre ».

La structuration des diplômes pour chaque fiche tient compte de ce découpage en domaines.

Le premier tableau présente l'offre de certification dans son évolution, sur la période 1986 à 2005. Il présente, par année, du BTS au CAP, le nombre de diplômes actifs gérés par la CPC.

Le second montre l'évolution par tranches de 5 années, des effectifs en formation (scolaires+apprentis). Il débute en 1986 de façon à contenir des données homogènes pour l'ensemble des diplômes.

Une représentation graphique illustre chacun de ces tableaux.

Il faut noter que les données de la base Reflet portent sur les effectifs d'élèves en dernière année de formation. Sont ainsi comptabilisés les élèves des établissements publics et privés en année terminale de formation, à la date de rentrée scolaire¹. Les données traitent exclusivement ici des effectifs des élèves formés en France métropolitaine.

Ces premières données statistiques font l'objet d'une synthèse dans laquelle est situé le Bac pro par rapport à l'ensemble des autres types de diplômes gérés par la CPC.

¹ « L'année de rentrée scolaire » (n) ne doit pas être confondue avec celle de « l'année scolaire » qui elle est désignée par deux années consécutives (n et n+1). L'année de rentrée scolaire est celle de la rentrée qui a lieu en septembre.

- **Les données statistiques relatives à chaque Bac pro**

La présentation adoptée s'appuie sur la généalogie des Bac pro. Les séries statistiques partent de l'année de création du premier Bac pro de la CPC et se poursuivent en tenant compte du (ou des) Bac pro qui l'a (ont) remplacé.

Ces séries statistiques présentent :

- *l'évolution des effectifs inscrits en dernière année de formation*

Ce tableau précise la répartition entre scolaires et apprentis et le nombre d'inscrits en formation à la date de rentrée scolaire, hors DOM-TOM. Pour chaque série, le taux de progression des effectifs (colonne taux d'évolution) a été calculé afin de favoriser un repérage rapide de la montée ou de la baisse des effectifs. La 5^{ème} année de mise en place du Bac pro est l'année de référence à partir de laquelle ce taux a été calculé, les quatre premières années étant considérées comme une période de mise en place ;

- *l'évolution des effectifs de candidats à l'examen répartis par régime d'inscription*

Ce tableau met en évidence le pourcentage de réussite à l'examen en distinguant les voies de formation (scolaires, apprentis, formation continue et autres-candidats libres ou inscrits au CNED).

Contrairement au tableau sur les effectifs en formation, l'année de référence utilisée est celle de l'année de la session d'examen du baccalauréat. Pour l'année scolaire 2006-2007, par exemple, la session d'examen est en juin 2007. Lorsque l'on souhaite comparer les effectifs des candidats inscrits aux examens avec ceux des inscrits en formation, il faut donc se référer pour les premiers à l'année (n) et à l'année (n-1) pour les seconds.

S'ajoute à ces données, une comparaison des effectifs de chaque Bac pro par académie sous forme cartographique à dates fixes, 2001 et 2006. La répartition (en %) des Bac pro actifs à ces dates permet de visualiser rapidement la concentration ou la diffusion des formations sur le territoire ;

- *l'origine des élèves inscrits en première année du Bac pro en 2007.* La base centrale de pilotage (BCP) permet de connaître pour une année n (ici la première année du Bac pro), le diplôme suivi par un élève à l'année n-1. Pour un diplôme donné (BEP ou CAP en général), nous avons donc indiqué le taux de provenance de ce diplôme. Ce taux permet d'analyser les viviers d'alimentation des Bac pro (la date de référence est ici 2007) et de les comparer aux conditions d'accès au cycle d'étude définis par les textes réglementaires successifs ;

- *la poursuite d'études.* Cette donnée est disponible pour les élèves inscrits sous statut scolaire (les apprentis ne sont donc pas pris en compte). La BCP permet de connaître pour chaque élève scolarisé en année n (l'année n étant ici l'année terminale du Bac pro), le diplôme poursuivi à l'année n+1 (2007). Outre l'absence des apprentis, cette donnée présente des limites dans la mesure où elle porte essentiellement sur les taux de poursuite d'études vers des diplômes préparés par l'enseignement secondaire. Néanmoins, c'est la seule actuellement utilisable pour évaluer la poursuite d'études de l'ensemble des Bac pro.

Une synthèse récapitule les principales caractéristiques de chaque Bac pro.

- **Les annexes**

Chaque fiche comporte deux annexes :

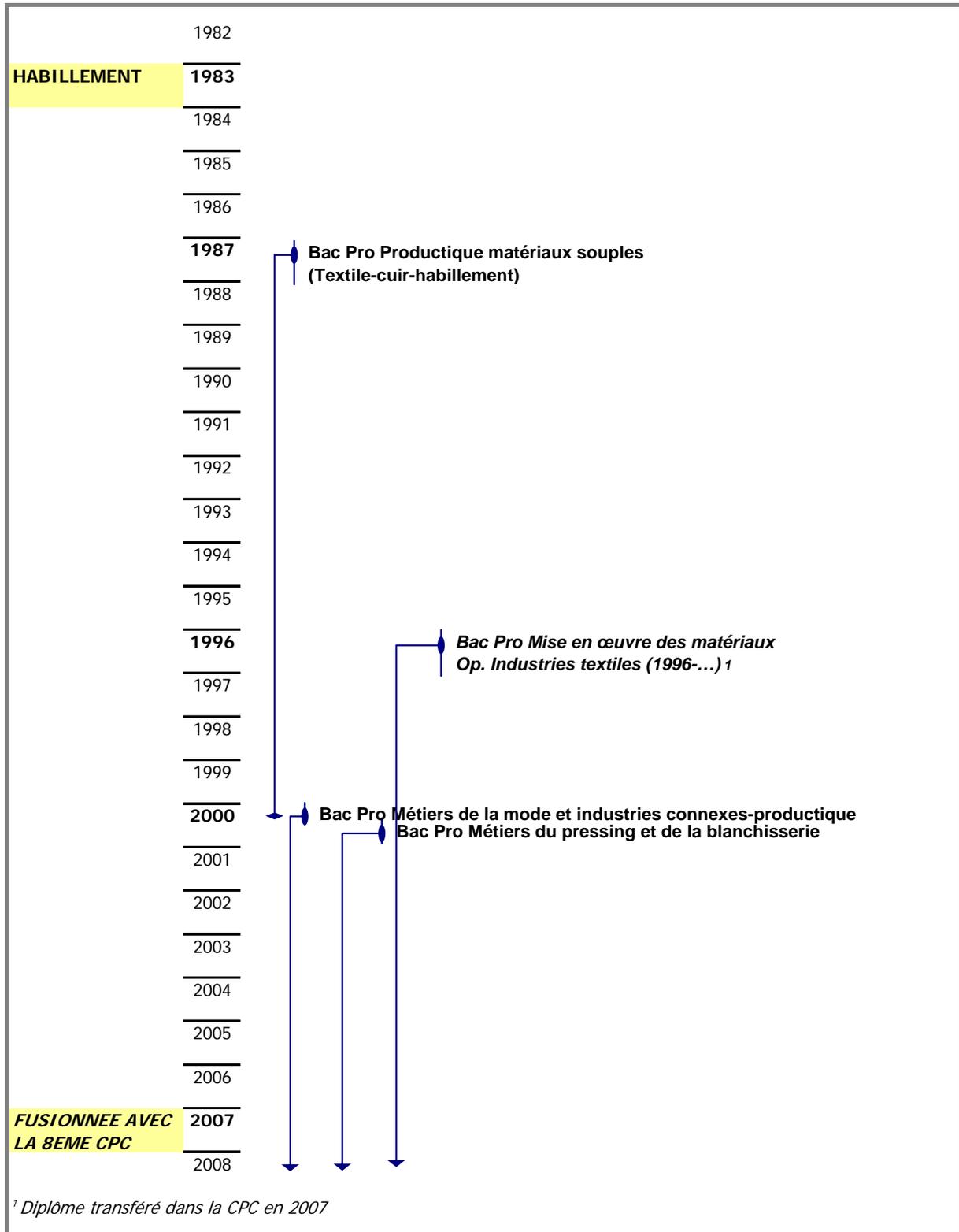
- le récapitulatif des extraits de comptes-rendus des séances de CPC ;
- les généalogies graphiques des diplômes de niveaux IV et V. Ces généalogies ont été établies en fonction des domaines professionnels définis par l'organisation des CPC en 2005. Elles permettent de suivre l'évolution de l'ensemble des diplômes depuis la fin des années 50.

SOMMAIRE

1. LA CPC DEPUIS 1983	5
1.1. La CPC et ses Bac pro	5
1.2. Le champ de la CPC	6
2. STRUCTURATION DE L’OFFRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION	7
2.1. Offre de certification	7
2.2. Évolution des effectifs en dernière année de formation de l’ensemble des diplômés de la CPC	9
2.3. Synthèse	12
3. DONNÉES STATISTIQUES DES BAC PRO	13
3.1. Bac pro productique matériaux souples (textiles, cuir, habillement)-(1987-2000) ; Bac pro métiers de la mode et industries connexes-productique (2000-...)	13
3.1.1. Évolution des effectifs en dernière année de formation	13
3.1.2. Évolution des effectifs de candidats à l’examen par régime d’inscription.....	14
3.1.3. Répartition des effectifs en formation par académie.....	14
3.1.4. Origine scolaire	15
3.1.5. Poursuite d’études	18
3.1.6. Synthèse	18
3.2. Bac pro métiers du pressing et de la blanchisserie (2000-...)	19
3.2.1. Évolution des effectifs en dernière année de formation	19
3.2.2. Évolution des effectifs de candidats à l’examen par régime d’inscription.....	19
3.2.3. Répartition des effectifs en formation par académie.....	20
3.2.4. Origine scolaire	21
3.2.5. Poursuite d’études	21
3.2.6. Synthèse	21
ANNEXE A - EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DE CPC-RECAPITULATIF	22
ANNEXE B - GÉNÉALOGIES	26

1. LA CPC DEPUIS 1983

1.1. La CPC et ses Bac pro



1.2. Le champ de la CPC

Commission reconduite en 1983, avec la même appellation. Les trois sous commissions prévues au départ (21/10/83) – Études générales, Industries de l’habillement, Mode et création – n’apparaissent plus dans la suite.

En 1988, la CPC intègre le secteur Blanchisserie-teinturerie, préalablement rattaché à la 14^{ème} CPC : Autres activités du secteur secondaire.

Des questions d’affectation des diplômes avec la CPC Arts appliqués, que l’on retrouve dans d’autres secteurs (Bois et matériaux associés, Techniques audiovisuelles et de communication...).

En 2005, proposition de fusion avec la CPC Textile, qui se concrétisera en 2007 avec la mise en place de la CPC Métiers de la mode et industries connexes.

A noter que les formations de Prothèse-orthèse et de Podo-orthèse sont rattachées à cette commission jusqu’en 2007, date à laquelle elles seront transférées à la CPC des secteurs sanitaire et social, médico-social.

21/10/83

- La commission s’organise en trois sous-commissions : Études générales, Industries de l’habillement, Mode et création.

26/02/88

-A l’occasion de l’actualisation du CAP Sellier-garnisseur, le Secrétaire général explique que des petites modifications sont envisagées dans le fonctionnement des CPC, notamment de la 14^{ème} Autres activités du secteur secondaire, qui recouvre des secteurs aussi disparates que le cuir, les pâtes-papier-carton, la blanchisserie-teinturerie. Les fédérations professionnelles concernées ont émis un avis favorable au rattachement de la sellerie à la famille des matériaux souples.

- Actualisation du BT Blanchisserie-teinturerie : l’éventualité d’une transformation en Bac pro ou Bac techno est évoquée, et le Secrétaire général des CPC assure que le faible flux concerné exclut ces hypothèses.

- Demande de rattachement de la Couture à la CPC Arts appliqués. Le Secrétaire général précise que les CPC industrielles devront acquérir une dimension artistique.

- Un champ d’approfondissement du Bac pro Commerce et services sera consacré au commerce de la mode.

- Une option du Bac pro Artisanat et Métiers d’Art sera réservée aux produits de la mode.

16/12/04

- Expression du souhait de regrouper, à partir de 2005, les deux CPC Textile et Habillement.

15/05/06

- Réorganisation des CPC : projet de réunir le Textile et l’habillement et d’intégrer le Bac pro Artisanat et métiers d’art option Vêtements et accessoires de mode, mais pas le BTS Design de mode, qui reste dans la CPC des Arts appliqués.

2. STRUCTURATION DE L'OFFRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION

2.1. Offre de certification

Matériaux souples - 0901

ANNEE	BTS	Bac Pro	Bac Techno	BT	BEP	CAP	MC5
1986	6			4	2	5	
1987	6	1		4	3	7	
1988	6	1		4	3	7	
1989	7	1		4	3	7	1
1990	7	1		4	2	8	1
1991	7	1	1		2	8	1
1992	6	1	1	1	2	8	1
1993	6	1	1	1	2	8	1
1994	6	1	1	1	2	10	1
1995	6	1	1	1	2	10	1
1996	6	1	1	3	2	10	2
1997	6	1	1	3	2	10	2
1998	6	1	1	3	1	10	2
1999	6	1	1	3	1	10	2
2000	6	1	1	3	1	10	2
2001	6	1	1	3	1	10	2
2002	6	1	1	3	1	10	2
2003	6	1	1	3	1	10	2
2004	6	1	1	3	1	10	2
2005	6	1	1	3	1	10	2

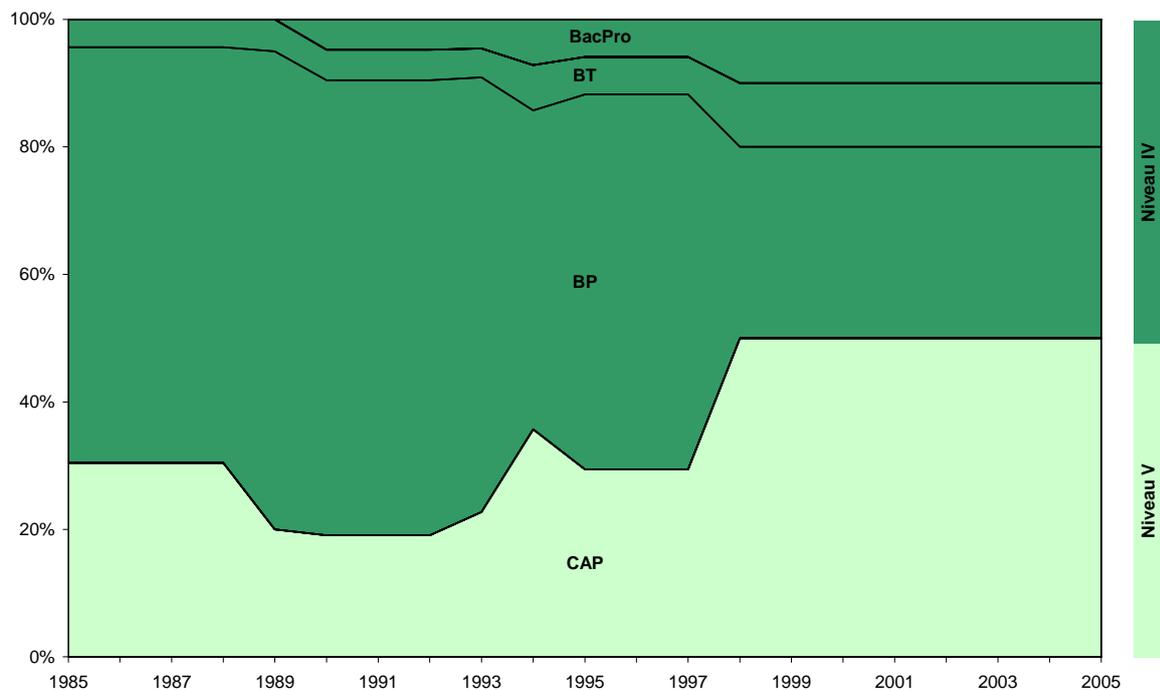
Habillement blanchisserie - 0903

ANNEE	Bac Pro	BP	BT	CAP
1986		3	1	1
1987		3	1	1
1988		3	1	2
1989		3	1	2
1990		3	1	2
1991		3	1	2
1992		3	1	2
1993		2	1	2
1994		2	1	2
1995		2	1	2
1996		2	1	2
1997		2	1	2
1998		2	1	2
1999		2	1	2
2000	1	2	1	2
2001	1	2		2
2002	1	2		2
2003	1	2		2
2004	1	2		2
2005	1	2		2

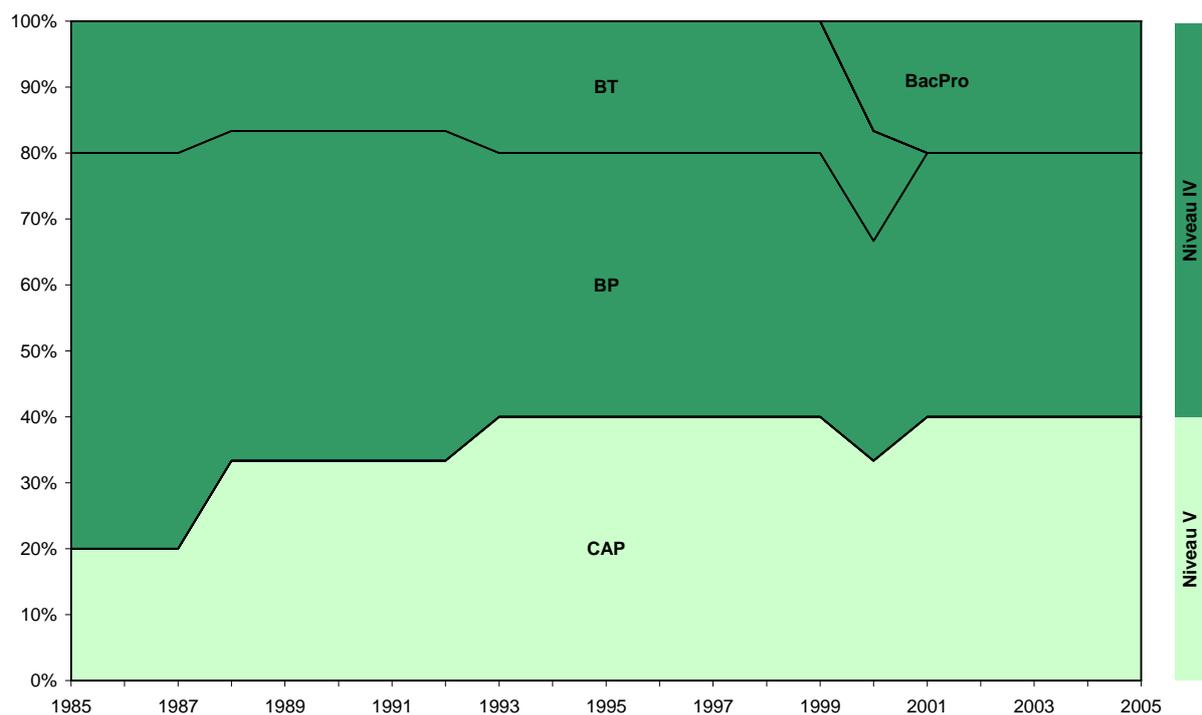
Vêtements sur mesure et de création-09 02

ANNEE	Bac Pro	BP	BT	CAP
1986		15	1	7
1987		15	1	7
1988		15	1	7
1989		15	1	4
1990	1	15	1	4
1991	1	15	1	4
1992	1	15	1	4
1993	1	15	1	5
1994	1	7	1	5
1995	1	10	1	5
1996	1	10	1	5
1997	1	10	1	5
1998	1	3	1	5
1999	1	3	1	5
2000	1	3	1	5
2001	1	3	1	5
2002	1	3	1	5
2003	1	3	1	5
2004	1	3	1	5
2005	1	3	1	5

Répartition du nombre de spécialités par diplôme et niveau de formation
CPC Habillement - Vêtements sur mesure et de création



Répartition du nombre de spécialités par diplôme et niveau de formation
CPC Habillement - Blanchisserie - Teinturerie



2.2. Évolution des effectifs en dernière année de formation de l'ensemble des diplômes de la CPC

Ensemble de la CPC Habillement

NIVEAU	DIPLOMES	1986	%	1990	%	1995	%	2000	%	2005	%
III	BTS	222	1,2	419	2,6	574	4,7	541	4,7	636	6,1
Total III		222	1,2	419	2,6	574	4,7	541	4,7	636	6,1
IV	Bac pro	12	0,1	922	5,7	1525	12,6	1612	14,1	1699	16,3
IV	Bac.techno	0	0,0	0	0,0	569	4,7	465	4,1	379	3,6
IV	BP	0	0,0	10	0,1	27	0,2	36	0,3	29	0,3
IV	BT	893	5,0	990	6,1	305	2,5	345	3,0	356	3,4
Total IV		905	5,0	1922	11,9	2426	20,0	2458	21,5	2463	23,7
V	CAP	11811	65,5	5282	32,6	2625	21,6	2531	22,1	1842	17,7
V	BEP	5092	28,2	8564	52,9	6516	53,7	5670	49,6	5228	50,2
V	MC		0,0		0,0	4	0,0	227	2,0	242	2,3
Total V		16903	93,7	13846	85,5	9145	75,3	8428	73,8	7312	70,2
TOTAL		18030	100,0	16187	100,0	12145	100,0	11427	100,0	10411	100

0901- Matériaux souples

NIVEAU	DIPLOMES	1986	%	1990	%	1995	%	2000	%	2005	%
III	BTS	222	1,3	419	2,9	574	5,6	541	6,0	636	7,8
Total III		222	1,3	419	2,9	574	5,6	541	6,0	636	7,8
IV	Bac Pro	12	0,1	922	6,3	949	9,3	700	7,8	676	8,2
IV	Bac Techno					569	5,6	465	5,2	379	4,6
IV	BT	616	3,6	705	4,8	5	0,0	39	0,4	72	0,9
Total IV		628	3,7	1627	11,2	1523	14,9	1204	13,4	1127	13,8
V	BEP	5092	30,1	8564	58,7	6516	63,7	5670	63,2	5228	63,8
V	CAP	10955	64,8	3976	27,3	1619	15,8	1330	14,8	963	11,7
V	MC					4	0,0	227	2,5	242	3,0
Total V		16047	95,0	12540	86,0	8139	79,5	7227	80,6	6433	78,5
Total		16897	100,0	14586	100,0	10236	100,0	8972	100,0	8196	100,0

0902 - Vêtements sur mesure et de création

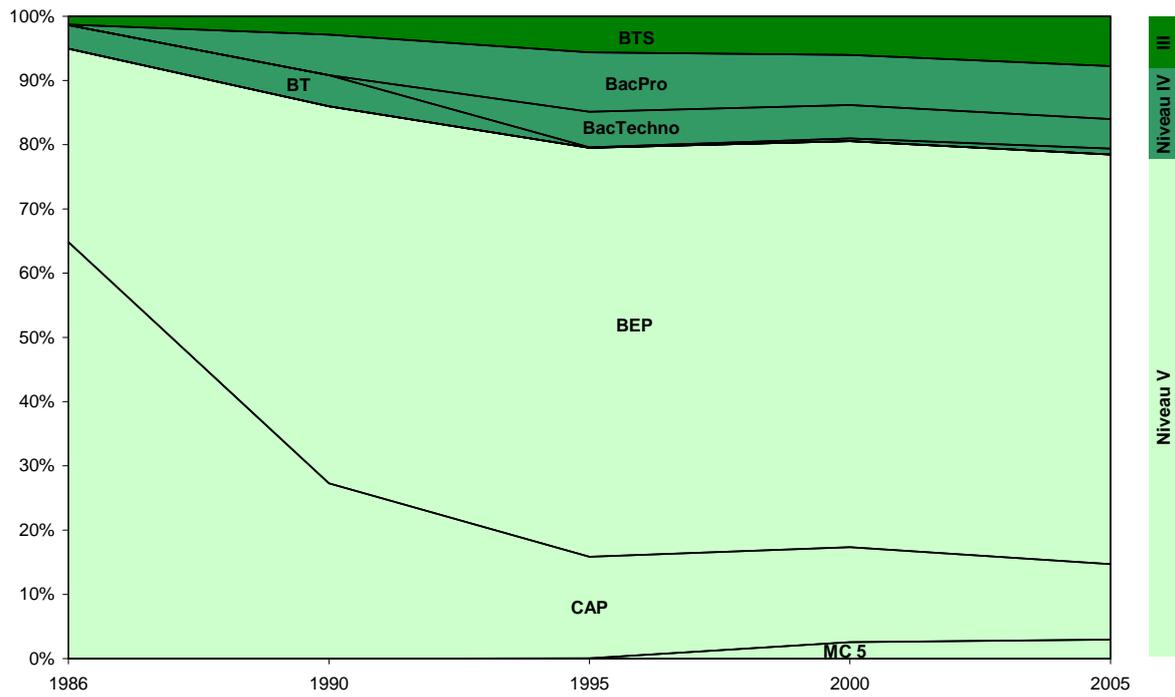
NIVEAU	DIPLOMES	1986	%	1990	%	1995	%	2000	%	2005	%
IV	Bac Pro*					1209	48,8	1829	50,6	2099	58,4
IV	BP			8	0,9	18	0,7	62	1,7	26	0,7
IV	BT	271	26,0	263	30,5	556	22,4	610	16,9	568	15,8
Total IV		271	26,0	271	31,4	1783	72,0	2501	69,2	2693	74,9
V	CAP	772	74,0	591	68,6	695	28,0	1112	30,8	903	25,1
Total V		772	74,0	591	68,6	695	28,0	1112	30,8	903	25,1
Total		1043	100,0	862	100,0	2478	100,0	3613	100,0	3596	100,0

* Il s'agit ici du Bac pro Artisanat et métiers d'art option vêtements et accessoires de mode cogéré avec la CPC Arts Appliqués. Ce Bac pro a donc été traité dans la fiche Arts appliqués.

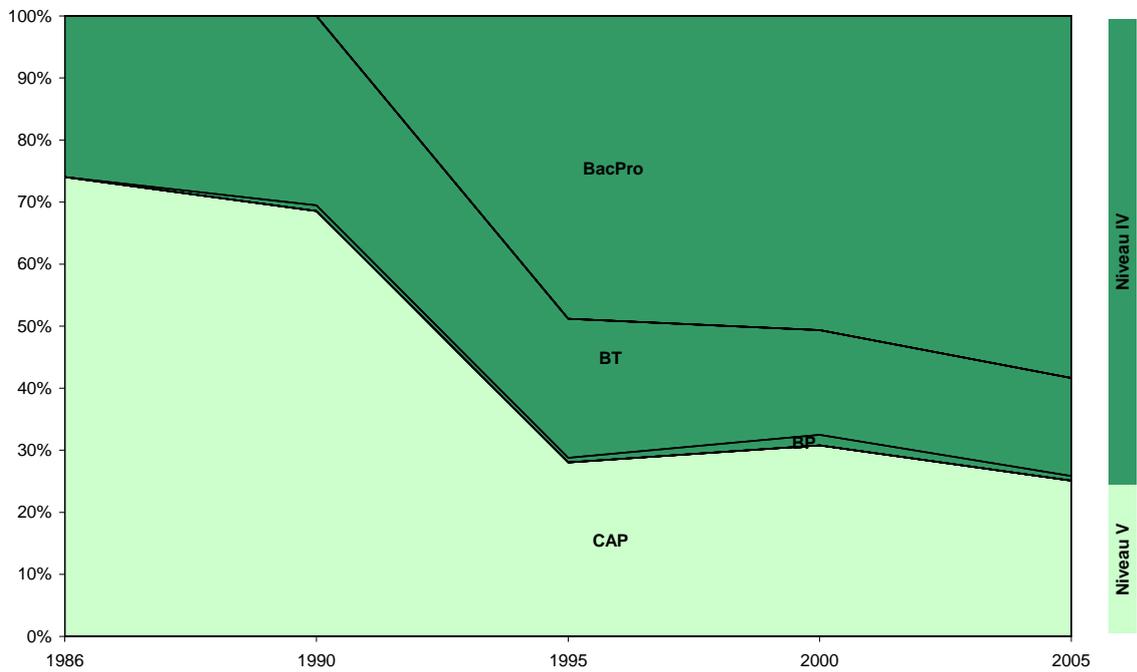
0903 - Habillement blanchisserie

NIVEAU	DIPLOMES	1985	%	1990	%	1995	%	2000	%	2005	%
IV	Bac Pro									21	4,0
IV	BP			2	0,3	18	2,5	20	2,5	16	3,0
IV	BT	7	21,9	22	3,0	22	3,0	18	2,3		
Total IV		7	21,9	24	3,2	40	5,5	38	4,8	37	7,0
V	CAP	25	78,1	715	96,8	689	94,5	750	95,2	490	93,0
Total V		25	78,1	715	96,8	689	94,5	750	95,2	490	93,0
Total		32	100,0	739	100,0	729	100,0	788	100,0	527	100,0

Effectifs par diplôme et niveau de formation (scolaires + apprentis)
CPC Habillement - Matériaux souples



Effectifs par diplôme et niveau de formation (scolaires + apprentis)
CPC Habillement - Vêtements sur mesure et de création



2.3. Synthèse

Dans son ensemble, la CPC de l'habillement se caractérise par une baisse régulière des effectifs en dernière année d'études (18000 en 1986, moins de 10500 en 2005). Ce sont les effectifs d'élèves de terminales de niveau V (CAP) qui en sont affectés, ceux des niveaux IV et III augmentant. Toutefois, en termes de structure, le niveau V reste largement dominant : 70% en 2005, alors que la part de niveau IV est inférieure à 25% et celle de niveau III atteint 6%. Le secteur est très éclaté selon les produits ouvrés (cuir, textiles), les produits fabriqués (chaussures, vêtements, accessoires, produits d'orthèse et de prothèse) et les modes de fabrication (artisanaux ou industriels), à quoi il faut ajouter les activités de Blanchisserie, Teinturerie, Pressing. Ceci contribue à expliquer une extrême fragmentation de l'offre de certification. Il est possible d'en fournir une illustration à travers les trois sous commissions, même si les chevauchements de diplômes entre elles ne sont pas négligeables, et sachant qu'au niveau de la fabrication industrielle, la part des non diplômé(e)s contribue à minorer l'importance d'une formation professionnelle spécifique :

- dans le secteur matériaux souples, les effectifs d'élèves de terminale passent de 17000 en 1986 à 8000 en 2005. Depuis 1995, leur structure est relativement stable, avec 80% de niveau V, les BEP ayant largement pris le pas sur les CAP, 13% de niveau IV, avec une prédominance des Bac pro, et 6% de niveau III ;
- dans le secteur Vêtements sur mesure-crédation, les effectifs d'élèves de terminale sont en hausse (1000 en 1986, 3500 en 2005), ceux du niveau IV sont largement dominants (75%), particulièrement les Bac pro ;
- enfin, le secteur Habillement-blanchisserie reste modeste, avec un très fort taux de niveau V (autour de 95%).

L'arrivée du Bac pro en Habillement blanchisserie a peu d'impact, elle a pris un poids important dans le domaine des Vêtements sur mesure et de création (58% de l'ensemble des élèves en année terminale en 2005), et reste modeste en Matériaux souples (8% à la même période).

Sur la période 1992-2006, la CPC se réunit à peine une fois par an et se préoccupe essentiellement des diplômes de niveau V. En 2006, une restructuration de la filière est envisagée : remplacer le BEP à 11 dominantes par un BEP propédeutique à 2 champs : Vêtement et Cuir-accessoires ; 2 Bac pro (Vêtements et Métiers du cuir) ; 3 BTS (Modéliste, Accessoire-chaussure-maroquinerie, Méthode-industrialisation) ; une mention complémentaire essayage-retouche-vente. Il s'agit de passer d'une césure entre artisanat et industrie à une césure entre vêtement et cuir-accessoires.

3. DONNÉES STATISTIQUES DES BAC PRO

3.1. Bac pro productive matériaux souples (textiles, cuir, habillement)-(1987-2000) ; Bac pro métiers de la mode et industries connexes-productive (2000-...)

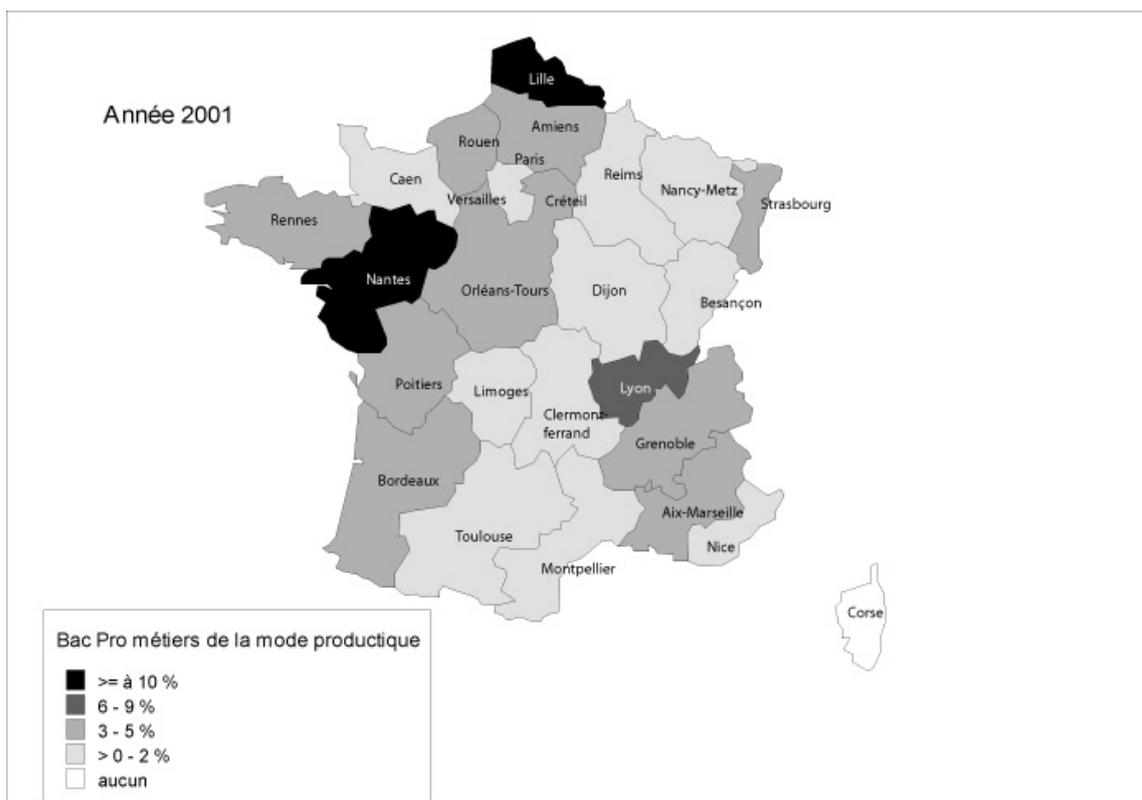
3.1.1.Évolution des effectifs en dernière année de formation

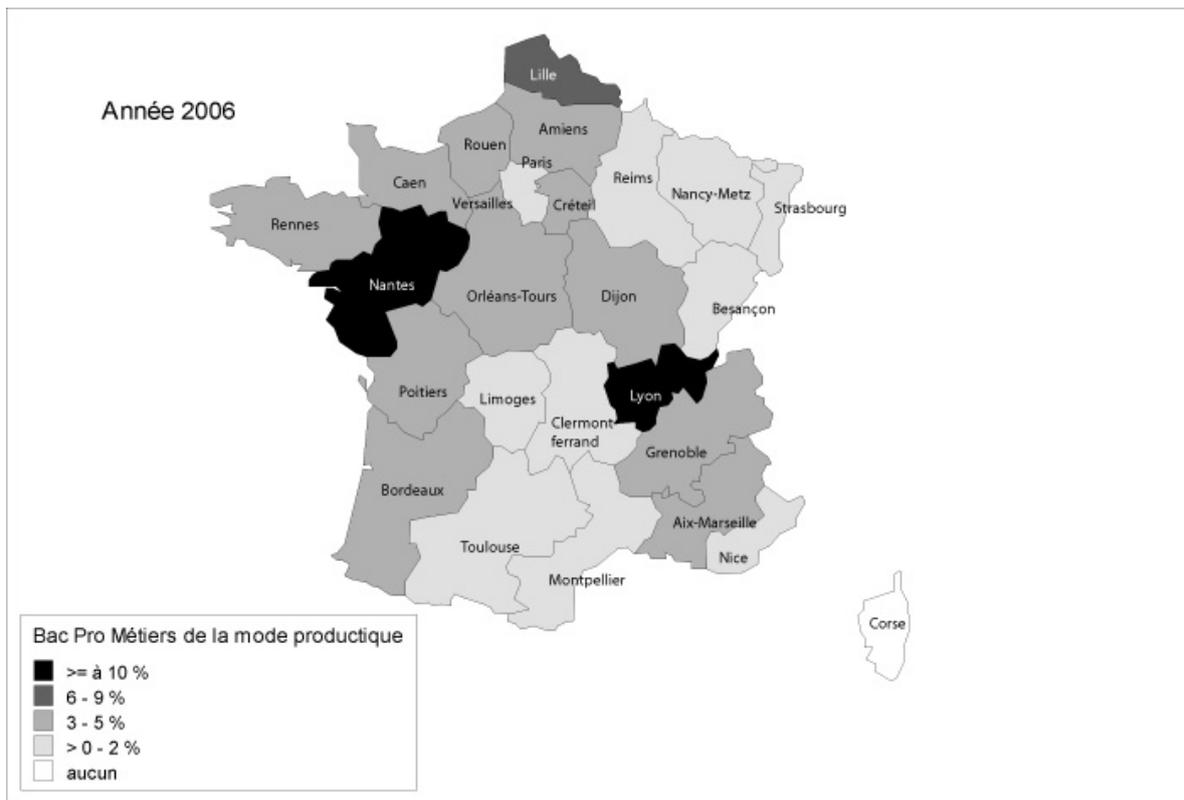
Année	Apprentis	%	Scolaires	%	Total	Taux d'évolution
1986			12	100	12	
1987			209	100	209	
1988			483	100	483	
1989			762	100	762	
1990			922	100	922	100
1991			999	100	999	108
1992			1097	100	1097	119
1993	7	1	945	99	952	103
1994	11	1	969	99	980	106
1995	16	2	933	98	949	103
1996	12	2	802	99	814	88
1997	5	1	857	99	862	93
1998	6	1	780	99	786	85
1999	5	1	796	99	801	87
2000	9	1	691	99	700	76
2001	5	1	653	99	658	71
2002	5	1	644	99	649	70
2003	6	1	645	99	651	71
2004	9	1	622	99	631	68
2005	11	2	665	98	676	73
2006	11	2	587	98	598	65
2007	7	1	530	99	537	58

3.1.2.Évolution des effectifs de candidats à l'examen par régime d'inscription

Session	Total			Scolaires		Apprentis		Formation continue		Autres	
	Présents	Admis	%	Présents	Admis	Présents	Admis.	Présents	Admis	Présents	Admis
1988	196	139	70	196	139						
1989	465	334	71	465	334						
1990	732	636	86	732	636						
1991	910	755	82	910	755						
1992	968	713	73	968	713						
1993	1079	789	73	1079	789						
1994	950	741	78	907	715	7	5	16	9	20	12
1995	958	629	65	923	611	10	7	14	10	11	1
1996	933	683	73	886	662	16	11	12	3	19	7
1997	797	587	73	755	565	12	11	14	7	16	4
1998	823	627	76	795	613	5	5	3	1	20	8
1999	749	548	73	728	542	6	3	1		14	3
2000	778	674	86	758	662	5	4	2	1	13	7
2001	674	541	80	656	530	9	8			9	3
2002	640	480	75	626	473	4	4	1	1	9	2
2003	634	495	78	612	486	6	5	1	1	15	3
2004	630	436	69	604	427	6	4	3	2	17	3
2005	600	440	73	569	424	9	8	1	1	21	7
2006	671	514	76	638	497	10	7			23	10
2007	601	469	78	564	456	11	7	1	1	25	5

3.1.3.Répartition des effectifs en formation par académie





3.1.4. Origine scolaire

90,7 % des élèves de première année de ce Bac pro proviennent du BEP Métiers de la mode et industries connexes.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 16 juin 1987 portant création du baccalauréat professionnel, section Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement), et fixant les modalités de préparation et de délivrance de ce baccalauréat.

Art. 3. – L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel, section Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement) est ouvert en priorité aux élèves titulaires du brevet d'études professionnelles :

- industries de l'habillement à trois options ;
- des industries de l'habillement ;
- vêtement, mesure et création ;
- industries textiles à quatre options ;
- cuirs et peaux à deux options.

Peuvent également être admis :

a) Des élèves titulaires de l'un des certificats d'aptitude professionnelle suivants, préparés après la classe de troisième :

- habillement, fabrication industrielle ;
- des industries maille-habillement ;
- ouvrière de bonneterie à deux options ;
- conducteur de machines automatisées du textile ;
- ennoblissement textile ;
- ouvrier des industries des cuirs et peaux bruts ;
- fabrication mécanique de la chaussure ;

- métiers de la maroquinerie.

b) Des élèves ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première préparant à l'un des diplômes suivants :

- brevet de technicien Fabrication habillement ;
- brevet de technicien Vêtement (création et mesure) ;
- brevet de technicien Production et utilisation des cuirs et peaux.

c) Des candidats ayant interrompu leurs études et désirant reprendre leur formation, s'ils justifient de trois années d'activités professionnelles.

Arrêté du 15 avril 1988 modifiant les dispositions de l'arrêté du 16 juin 1987 relatives aux modalités de préparation et de délivrance du baccalauréat professionnel (section Productique matériaux souples : textile, cuir, habillement)

Art. 1^{er}. A l'article 3 (second alinéa, a), de l'arrêté du 16 juin susvisé :

Ajouter : « Certificat d'aptitude professionnelle Transformation de feuilles plastiques souples ».

Arrêté du 3 septembre 1990 modifiant les dispositions de l'arrêté du 16 juin 1987 modifié relatives aux modalités de préparation et de délivrance du baccalauréat professionnel section Productique matériaux souples

Art. 3. - L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel section Productique matériaux souples est ouvert en priorité aux élèves titulaires d'un des diplômes suivants:

- B.E.P. Industries de l'habillement.
- B.E.P. Industries textiles à trois options.
- B.E.P. Techniques du cuir et matériaux associés.
- B.E.P. Matériaux souples.

Peuvent également être admis:

a) Des élèves titulaires d'un des diplômes suivants:

- B.E.P. Industries de l'habillement à trois options.
- B.E.P. Cuirs et peaux à deux options.
- B.E.P. Fabrication de vêtements sur mesure.
- B.E.P. Vêtement, mesure et création.
- C.A.P. des industries maille-habillement.
- C.A.P. Maroquinerie.
- C.A.P. Fabrication chaussure.
- C.A.P. Sellerie générale.
- C.A.P. Fabrication de vêtement de peau.
- C.A.P. Transformation des feuilles plastiques souples.
- C.A.P. Réglage de machines textiles.
- C.A.P. Conducteur de machines automatisées du textile.
- C.A.P. Ennoblement textile.
- C.A.P. Entretien des articles textiles en entreprises artisanales.
- C.A.P. Entretien des articles textiles en entreprises industrielles.
- C.A.P. Habillement, fabrication industrielle.
- C.A.P. Ouvrière de bonneterie à deux options.
- C.A.P. Métiers de la maroquinerie.
- C.A.P. Fabrication mécanique de la chaussure.
- C.A.P. Ouvrier des industries des cuirs et peaux bruts préparés après la classe de troisième.

b) Des élèves ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première conduisant à l'un des diplômes suivants:

- Brevet de technicien Matériaux souples.
- Brevet de technicien Fabrications textiles à trois options.
- Brevet de technicien Ennoblement.
- Brevet de technicien Fabrication mécanique de la chaussure.
- Brevet de technicien Fabrication habillement.

- Brevet de technicien Vêtement (création et mesure).
- Brevet de technicien Production et utilisation des cuirs et peaux.

Arrêté du 20 août 1998 portant création du baccalauréat professionnel, spécialité Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement), et fixant ses modalités de préparation et de délivrance

Art. 3. - L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel, spécialité Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement), est ouvert :

a) En priorité aux élèves titulaires d'un des diplômes suivants :

- BEP Cuirs et peaux à deux options ;
- BEP Fabrication de vêtements sur mesure ;
- BEP Industries de l'habillement ;
- BEP Industries textiles à trois options ;
- BEP Matériaux souples ;
- BEP Techniques du cuir et matériaux associés ;
- BEP Vêtement, mesure et création ;
- BEP Vêtements sur mesure et accessoire ;
- CAP Conducteur de machines automatisées du textile ;
- CAP des industries maille-habillement ;
- CAP Ennoblement textile ;
- CAP Entretien des articles textiles en entreprises artisanales ;
- CAP Entretien des articles textiles en entreprises industrielles ;
- CAP Fabrication chaussure ;
- CAP Fabrication de vêtements de peau ;
- CAP Fabrication mécanique de la chaussure ;
- CAP Habillement, fabrication industrielle ;
- CAP Maroquinerie ;
- CAP Métiers de la maroquinerie ;
- CAP Ouvrier des industries des cuirs et peaux bruts ;
- CAP Ouvrière de bonneterie à deux options ;
- CAP Réglage de machines textiles ;
- CAP Sellerie générale ;
- CAP Transformation des feuilles plastiques souples ;

b) Sur décision du recteur, après avis de l'équipe pédagogique, peuvent également être admis les élèves :

- titulaires d'un BEP ou d'un CAP autre que ceux visés ci-dessus ;
- ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première ;
- titulaires d'un diplôme ou titre homologué ou classé au niveau V ;
- ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de deux années d'activité professionnelle ;
- ayant accompli une formation à l'étranger.

Les élèves visés au b font l'objet d'une décision de positionnement qui fixe la durée de leur formation.

Arrêté du 31 juillet 2000 portant création du baccalauréat professionnel spécialité métiers de la mode et industries connexes - productique et fixant ses modalités de préparation et de délivrance

Art. 3. - Conformément à l'article 7, premier alinéa, du décret du 9 mai 1995 susvisé, l'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel spécialité métiers de la mode et industries connexes - productique est ouvert, en priorité, aux titulaires d'un des diplômes suivants :

- certificat d'aptitude professionnelle maroquinerie ;
- certificat d'aptitude professionnelle sellerie générale ;
- certificat d'aptitude professionnelle chaussure ;
- certificat d'aptitude professionnelle prêt-à-porter ;
- certificat d'aptitude professionnelle vêtement de peau ;
- brevet d'études professionnelles métiers de la mode et industries connexes.

3.1.5. Poursuite d'études

La BCP enregistre 114 personnes inscrites en formation (sous statut scolaire) en 2007 qui ont suivi ce Bac pro l'année précédente. Parmi elles, 16 redoublent, soit 2,7 % des scolaires inscrits en 2006. Le nombre de poursuivants (BCP) est donc de 98 soit 21,4 % des candidats potentiels (admis scolaire 2007). 66 de ces poursuivants (67,3 %) vont en BTS Industries des matériaux souples.

3.1.6. Synthèse

En 1987, le Bac pro Productique matériaux souples (textiles, cuirs, habillement) tentait de fournir une réponse aux besoins de la fabrication industrielle. Il englobait Textile et Habillement. En 1990, un Bac pro Artisanat et Métiers d'Art option Vêtement et accessoires de mode, rattaché à la CPC Arts appliqués, venait le compléter pour l'aspect création. En 1998, le Secrétaire général des CPC proposait l'élaboration d'un Bac pro Matériaux souples avec une option Productique et une option Entretien des textiles ce qui donnait une certaine cohérence au secteur, et permettait de répondre à la demande de Bac pro Blanchisserie-teinturerie. Ce projet débouchera en 2000 sur la création du Bac pro Métiers de la mode et industries connexes-productique et du Bac pro Métiers du pressing et de la blanchisserie.

Jusqu'en 1992 où ils atteignent le nombre de 1097, les effectifs du Bac pro Productique matériaux souples enregistrent chaque année une progression significative. A partir de cette date, ils ne feront que décroître pour se situer en 2006 à moins de 600 formés. La création en 1996 du Bac pro Mise en œuvre des matériaux option textile explique très certainement cette perte des effectifs. Rappelons que les industries textiles avaient jugé le Bac pro Productique matériaux souples trop centré sur le domaine de l'habillement. On peut souligner la part très marginale de l'apprentissage (moins de 2 % des effectifs) sur la période étudiée contrairement au Bac pro Mise en œuvre des matériaux option Textile où elle atteint plus de la moitié des effectifs. L'accès au diplôme par la formation continue est également très faible.

L'alimentation du Bac pro s'effectue dans neuf cas sur dix (90,7 %) par des élèves de terminale du BEP Métiers de la mode et des industries connexes, ce qui corrobore la mise en place d'une filière BEP/Bac pro. Le pourcentage d'élèves en poursuite d'études (21,4 %) se rapproche de celui de l'ensemble des Bac pro (24,4 %). Ils continuent majoritairement (67,3 %) en BTS Industrie des matériaux souples.

En 2001, les académies de Nantes et Lille fournissaient plus de 10 % des effectifs en dernière année. En 2006, l'académie de Lyon devance celle de Lille et la formation reste présente sur l'ensemble du territoire.

3.2. Bac pro métiers du pressing et de la blanchisserie (2000-...)

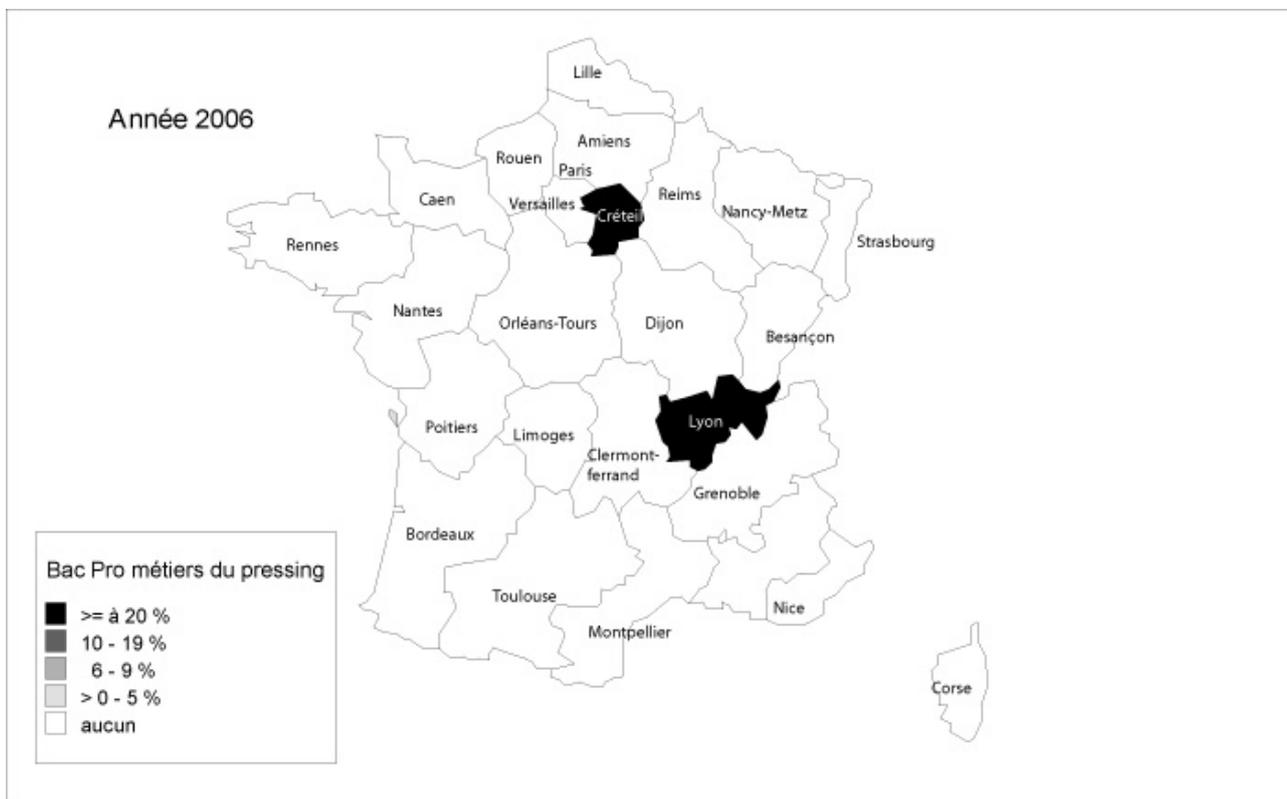
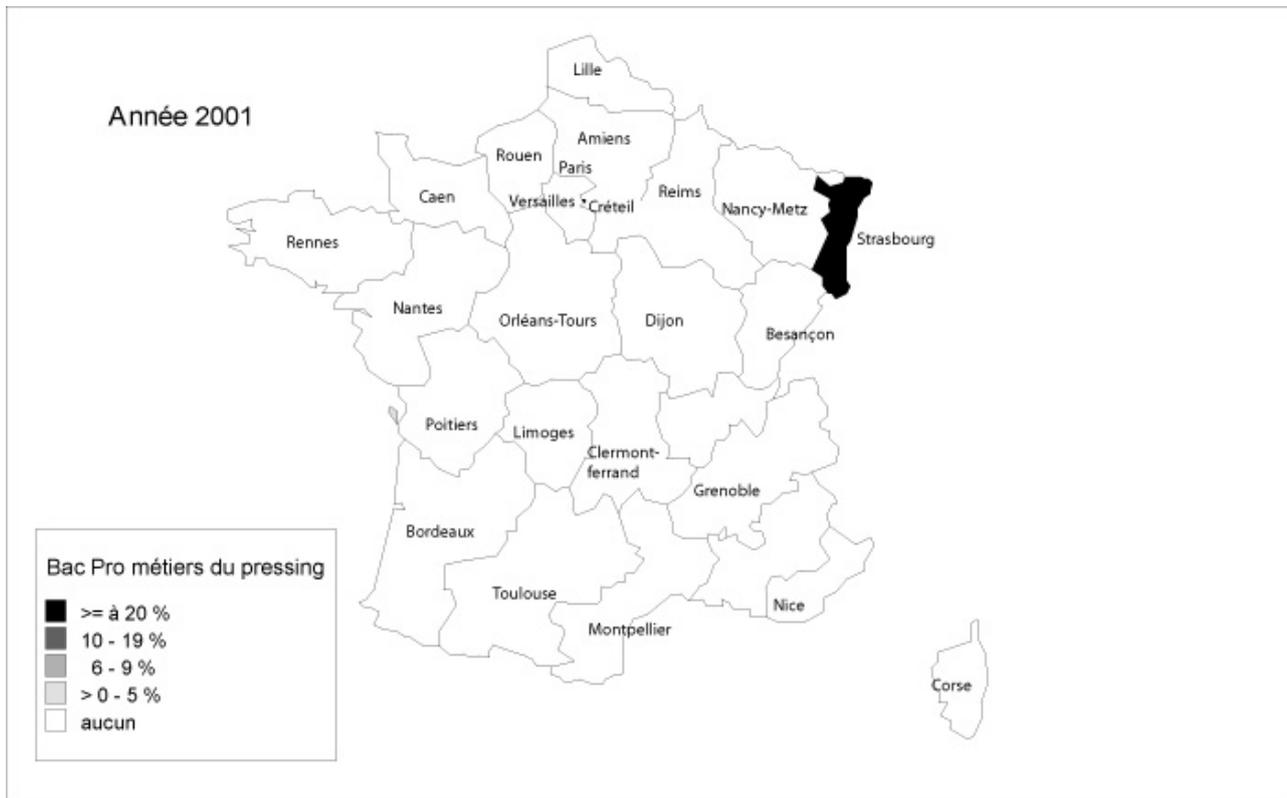
3.2.1.Évolution des effectifs en dernière année de formation

Année	Scolaires
2001	5
2002	13
2003	16
2004	22
2005	21
2006	18
2007	9
2008	25

3.2.2.Évolution des effectifs de candidats à l'examen par régime d'inscription

Session	Total			Scolaires		Apprentis		Formation continue		Autres	
	Présents	Admis	%	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis
2002	3	1	33	3	1						
2003	23	7	30	12	6			9	1	2	
2004	26	12	46	17	8			5	3	4	1
2005	24	14	58	22	14					2	
2006	16	7	43	15	7					1	
2007	22	6	27	18	5					4	1

3.2.3. Répartition des effectifs en formation par académie



3.2.4. Origine scolaire

44,8 % des élèves de première année de ce Bac pro proviennent du CAP métier du pressing en deux ans, 31 % du BEP Métiers de la mode et industries connexes (qui comporte un champ de l'entretien des articles textiles) et 20,6 % du CAP Métier du pressing délivré en un an.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 31 juillet 2000 portant création du baccalauréat professionnel spécialité métiers du pressing et de la blanchisserie et fixant ses modalités de préparation et de délivrance

Art. 3. - Conformément à l'article 7, premier alinéa, du décret du 9 mai 1995 susvisé, l'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel spécialité métiers du pressing et de la blanchisserie est ouvert, en priorité, aux titulaires du brevet d'études professionnelles métiers de la mode et industries connexes ou du certificat d'aptitude professionnelle entretien des articles textiles en entreprises artisanales ou du certificat d'aptitude professionnelle entretien des articles textiles en entreprises industrielles.

3.2.5. Poursuite d'études

La BCP enregistre 3 personnes inscrites en formation (sous statut scolaire) en 2007 qui ont suivi ce Bac pro l'année précédente, toutes redoublent.

3.2.6. Synthèse

Depuis sa création en 2000, le Bac pro Métiers du pressing et de la blanchisserie est cantonné à une population très réduite (de 5 à 25 formés sur la période étudiée) exclusivement inscrite sous statut scolaire. En 2001, une seule académie (Strasbourg) délivrait la formation, elles étaient deux en 2006 (Lyon et Créteil).

Près de deux tiers des élèves sont originaires du CAP Métiers du pressing, le dernier tiers provient du BEP Métiers de la mode et des industries connexes. Comme le mentionnait déjà un compte rendu de CPC de 2003, ce Bac pro rencontre des difficultés d'alimentation. En 2004, la CPC mettait en avant la nécessité de revoir le BEP Métiers de la mode et des industries connexes pour constituer des viviers correspondants aux Bac pro Métiers de la mode, Artisanat et métiers d'Arts et Métiers du pressing et blanchisserie.

En 2007, La BCP n'enregistre aucun candidat en poursuite d'études. On note par ailleurs que les taux de réussite aux examens, qui atteignent leur score le plus bas en 2007 (27 %) sont largement en dessous de la moyenne de l'ensemble des Bac pro du secteur industriel qui se situe autour de 75 % des candidats à l'examen.

ANNEXE A - EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DE CPC- RECAPITULATIF

21/10/83

- La commission s'organise en trois sous-commissions : Études générales, Industries de l'habillement, Mode et création.
- Actualisation du BP Couture.

05/02/86

- Un représentant de l'IGEN déplore le vide au niveau IV des formations à l'habillement.
- Opportunité d'une option Habillement du Bac pro Productique ? Réflexion lancée.

26/02/88

-A l'occasion de l'actualisation du CAP Sellier-garnisseur, le Secrétaire général explique que des petites modifications sont envisagées dans le fonctionnement des CPC, notamment de la 14^{ème} Autres industries qui recouvre des secteurs aussi disparates que le cuir, les pâtes-papier-carton, la blanchisserie-teinturerie. Les fédérations professionnelles concernées ont émis un avis favorable au rattachement de la sellerie à la famille des matériaux souples.

- Actualisation du BT Blanchisserie-teinturerie : transformation en Bac pro ou Bac techno ? Le Secrétaire général des CPC assure que le faible flux concerné exclut ces hypothèses.
- BT Habillement : restructuré il y a cinq ans, avec une nouvelle appellation : BT Sciences et techniques de conception, construction, fabrication, habillement. Il comporte un programme de mécanique et d'automatisme commun aux Bac pro. Proposition d'une nouvelle appellation : BT Matériaux souples, option Industries de l'habillement.
- Demande de rattachement de la Couture à la CPC Arts appliqués. Le Secrétaire général précise que les CPC industrielles devront acquérir une dimension artistique.
- Un champ d'approfondissement du Bac pro Commerce et services sera consacré au commerce de la mode.
- Une option du Bac pro Artisanat et Métiers d'Art sera réservée aux produits de la mode.
- Mise en unités capitalisables du Bac pro Matériaux souples.

17/05/90

- Études du projet d'option Matériaux souples du Bac F1 en remplacement des BT du secteur textile, habillement, cuir (Matériaux souples, Production et utilisation des cuirs et peaux, Fabrication mécanique de la chaussure à deux options).
- Modification du règlement d'examen du Bac pro Production-matériaux souples.
- Information sur le Bac pro Artisanat et Métiers d'Art option Vêtement et accessoires de mode.

07/04/92

- Proposition de modification des programmes du Bac techno Construction mécanique, option Matériaux souples.
-

23/03/94

- Création d'un BP Vêtement sur mesures à option.

23/06/95

- Proposition de création d'un Brevet des Métiers de Prothésiste-orthésiste.
- Information sur l'état d'avancement des travaux du Brevet des Métiers de la Podo-orthèse.
- Opportunité de création d'un Bac pro Blanchisserie. Un dossier doit être réalisé par la profession. Voir du côté des diplômes du Commerce ?

28/05/96

- Découpage en unités du Bac pro Matériaux souples et proposition de suppression du BP Industries de l'habillement.
- La partie « textile » du Bac pro Matériaux souples va être remplacée par une option au Bac pro Mise en œuvre de matériaux.
- Diplôme de niveau IV de Technicien prothésiste-orthésiste.
- Diplôme de niveau IV de Podo-orthésiste.

03/04/97

- Mise en unités des BTS, Bac pro et BP : Bac pro Productique, matériaux souples, BP Maintenance des articles textiles, option Pressing.
- BP Blanchisserie : à rapprocher du Bac pro Matériaux souples.

05/03/98

- Le Secrétaire général des CPC précise que les professions de l'habillement étaient perçues par les jeunes comme un cul de sac et affirme que la création du Bac pro en 1987 a marqué une étape importante dans la formation professionnelle.
- Le Secrétaire général des CPC propose de procéder à l'élaboration d'un Bac pro Matériaux souples avec une option Productique et une option Entretien des textiles.

27/03/00

- Présentation des orientations de l'enseignement professionnel intégré : clarifier la finalité des diplômes professionnels, le CAP et le Bac pro ayant une finalité d'insertion professionnelle, le BEP étant majoritairement un diplôme de poursuite d'études.
- Rénovation du Bac pro Productique matériaux souples : abandon de la piste Mise en œuvre des matériaux. Proposition de rénover le Bac pro Productique matériaux souples et de créer un Bac pro Entretien des textiles.
- Le Bac pro Productique matériaux souples pourrait prendre l'intitulé de Métiers de la mode et/ou industries connexes, appellation identique à celle du BEP, avec cinq champs d'application : vêtement, vêtement de peau, maroquinerie, chaussure, sellerie générale. Part trop importante des automatismes qui ne correspond pas aux besoins actuels des entreprises.
- Présentation du Bac pro Entretien des articles textiles (réception, livraison, production commerce et gestion, encadrement et animation). Création approuvée, entraînant la suppression du BT Technologies d'entretien des articles textiles. Concernant les BP Blanchisseur et Maintenance des articles textiles, option pressing, une information approfondie est demandée.

10/07/03

- Présentation de l'étude sur l'évaluation du Bac pro Productique des matériaux souples, rénové en 2000 sous la dénomination « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode et industries connexes-productique ».
- Problème de vivier pour alimenter le Bac pro Métiers du pressing et de la blanchisserie.

16/12/04

- Expression du souhait de regrouper, à partir de 2005, les deux CPC Textile et Habillement.
- Proposition d'abrogation du BT Production et utilisation des cuirs et peaux.
- Nécessité de revoir le BEP Métiers de la mode et industries connexes pour avoir des viviers correspondants aux Bac pro Métiers de la Mode, Artisanat et métiers d'art, Métiers du Pressing et de la Blanchisserie.

15/05/06

- Présentation de la filière : diminution des emplois de production les moins qualifiés, la demande se situant surtout au niveau IV. Déperdition très forte d'élèves, en particulier entre le BEP et le Bac pro. Remplacer le BEP à 11 dominantes par un BEP propédeutique à 2 champs : Vêtement et Cuir-accessoires ; 2 Bac pro (Vêtements et Métier du cuir) avec 2 options chacun ; 3 BTS (Modéliste, Accessoire-chaussure-marroquinerie, Méthode-industrialisation) ; une mention complémentaire essayage – retouche - vente. Proposition en phase avec la réunion de l'axe artisanal et de l'axe industriel. Il conviendrait d'articuler BP et Bac pro avec des équivalences d'unités. Les BT ne devraient plus exister.
- Réorganisation des CPC : projet de réunir le Textile et l'habillement et d'intégrer le Bac pro Artisanat et métiers d'art option Vêtements et accessoires de mode, mais pas le BTS Design de mode, qui reste dans la CPC Arts appliqués.

24/11/06

- Hypothèses de rénovation des diplômes de la filière habillement. Manque de lisibilité avec 11 CAP, 1 BEP à 11 champs professionnels débouchant sur 2 Bac pro – Artisanat et métiers d'art option Vêtements et accessoires de mode, Métiers de la Mode et industries connexes –productique - et une mention complémentaire ou un BP. Propension des titulaires de Bac pro. à poursuivre en BTS. Passage d'une césure entre artisanat et industrie à une césure entre vêtement et cuir-accessoires. Un calendrier en 3 temps : BEP/Bac pro, BTS, CAP. Création de deux Bac pro, l'un sur le champ du vêtement, l'autre sur le champ du cuir et des accessoires.

27/06/07

- Examen des projets de RAP des Bac pro métiers de la mode et Métiers du cuir.
- Opportunité de création d'un BMA sur le champ de la mode et de la chapellerie.
- Opportunité d'une MC Vêtements sur mesure.

22/01/08

Métiers de la mode et industries connexes

- Projets de référentiel de certification du Bac pro Métiers de la mode-vêtement.
- Le représentant de l'UIT cite les 3 voies qui intéressent les industriels du Textile : voie artistique (13^{ème} CPC), voie industrielle (3^{ème} CPC) et voie professionnelles mode qui seule relève de la 8^{ème} CPC.
- Question de la filière textile.

24/06/08

Métiers de la mode et industries connexes

- Mise en œuvre de l'extension du Bac pro en 3 ans. Il est envisagé un champ professionnel cuir-vêtement avec des dominantes. Après débat, la proposition suivante est faite :
 - ➔ une filière Matériaux souples ouvrant sur le Bac pro mise en œuvre des matériaux, option Industries textiles ;
 - ➔ une filière entretien des articles textiles ouvrant sur le Bac pro Métiers du pressing et de la blanchisserie ;
 - ➔ un champ professionnel habillement ouvrant sur les Bac pro Métiers de la mode et Métier du cuir avec une orientation plutôt chaussure ou plutôt maroquinerie.
- Présentation du référentiel de certification du Bac pro Métiers du cuir option Chaussure et option Maroquinerie.
- Perspective d'évolution des diplômes de la filière textile : pas de diplômes spécifiques aux niveaux V et IV. Maintien du Bac pro Mise en œuvre de matériaux en attendant la refonte du Bac pro PSPA.

ANNEXE B - GÉNÉALOGIES

Evolution des diplômes dans l'habillement (supprimée en 2007) - Niveau IV

Matériaux souples

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

▣ Diplômes gérés par la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1988

▣ BT Fabrication mécanique de la chaussure Option Fabrication (1965-1991)	BT Industries de l'habillement (1965-1983)	BT Sciences et techniques de conception, construction, fabrication habillement (1983-1988)	BT Matériaux souples : industrie de l'habillement (1988-1991)	Bac Techno Génie mécanique intitulé Construction mécanique jusqu'en 1992 Option E : Matériaux souples (1991-...)
▣ BT Fabrication mécanique de la chaussure Option Etudes (1965-1991)				
▣ BEI Agent technique de fabrication textile (1962-1966)				
▣ BT Fabrications textiles Option A : Filature (1966-1991)				
▣ BT Fabrications textiles Option B : Tissage (1966-1991)				
▣ BT Fabrications textiles Option C : Bonneterie (1966-1991)				

▣ Diplômes gérés par la CPC Textile et industries annexes jusqu'en 1992

Bac Techno Génie mécanique Options :

A : Productique mécanique (1991-...)¹;

B : Systèmes motorisés (1991-...)¹;

C : Structures métalliques (1991-...)¹;

D : Bois et matériaux associés (1991-...)¹;

F : Microtechniques (1992-...)¹

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

Bac Pro Productique matériaux souples (Textile-cuir-habillement) (1987-2000) ☒ Bac Pro Métiers de la mode et industries connexes-productive (2000-...)

☒ *Diplôme transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007*

BEI Mégisserie (1952-1965) ☒ BT Production et utilisation des cuirs et peaux (1965-2005)

(1952...) ☒ *Diplôme géré par la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1988*

BEI Bottier orthopédiste (1952-1974) BT Podo-orthésiste (1974-1996) ☒☒ Diplôme de technicien Podo-orthésiste (1996-...)

(1955...) ☒☒ Diplôme de technicien Prothésiste -orthésiste (1996-...)

BEI Bottier (1955-1968) ☒☒ *Diplôme transféré dans la CPC Secteurs sanitaire et social, médico social en 2007*

Bac Pro : Baccalauréat professionnel
 Bac Techno : Baccalauréat technologique
 BEI : Brevet d'enseignement industriel
 BT : Brevet de technicien
 Diplôme spécifique de niveau IV
 1 Diplômes relevant d'une autre généalogie

Source : Céreq (Base Reflet)

Evolution des diplômes dans l'habillement (supprimée en 2007) - Niveau IV

Vêtements sur mesure et de création

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

* Bac Pro Artisanat et métiers d'art
Op. : Vêtement et accessoire de mode (1990-...)

** Diplôme géré par la CPC Arts appliqués à partir de 1993 et transféré dans la CPC Arts appliqués en 2007*

* BT Vêtement (création et mesure) (1971-...)

** Diplôme transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007*

BP Industries de l'habillement Op. A : Lingerie industrielle (tissu, chaîne, trame, maille) (1959-1997)

BP Industries de l'habillement Op. B : Chemiserie industrielle (1959-1997)

BP Industries de l'habillement Op. C : Confection masculine (1961-1997)

BP Industries de l'habillement Op. D : Tailleur industriel (1961-1997)

BP Industries de l'habillement Op. E : Flou industriel (1961-1997)

BP Industries de l'habillement Op. F : Corset industriel (Corset, gaine, soutien gorge, maillot de bain) (1969-1997)

BEI Métiers du vêtement
Op. Patronnière gradeuse
(1957-1968)

BEI Métiers du
vêtement Op.
Vente-essayage
du vêtement prêt
à porter (1963-
1968)

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

	BP Couture Op. Flou (1967-1984)	BP Vêtement, mesure et création Op. Flou (1984-1994)	❏❏ BP Vêtement sur mesure Op. C : Couture flou (1994-...)
	❏ BP Coupeur fourreur (1967-1994) ¹		
	BP Corsetière (1961-1994)		❏❏ BP Vêtement sur mesure Op. A : Tailleur pour dames (1994-...)
	BP Tailleur Op. C: Dames (1959-1994)		
	BP Couture Op. Tailleur (1967-1984)	BP Vêtement, mesure et création Op. Tailleur (1984-1994)	❏❏ BP Vêtement sur mesure Op. B : Tailleur pour hommes (1994-...)
	BP Tailleur Op. D : Uniformes civils et militaires (1959-1994)		
	BP Tailleur Op. B : Hommes pièce à taille (1959-1994)		
	BP Tailleur Op. A : Hommes (1959-1994)		
	BP Coupeur fourreur (1967-1994) ¹		

❏ Diplôme géré par la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1988

❏❏ Diplômes transférés dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

BP Confection mailles (1984-1997)

¹ Le nombre important d'options impose deux affichages de ce diplôme

Bac Pro : Baccalauréat professionnel
 BEI : Brevet d'enseignement industriel
 BP : Brevet professionnel
 BT : Brevet de technicien

Source : Céreq (Base Reflet)

Evolution des diplômes dans l'habillement (supprimée en 2007) - Niveau IV

Blanchisserie - Teinturerie

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

✱✱ Bac Pro Métiers du pressing et de la blanchisserie (2000-...)

✱ BT Blanchisserie teinturerie industrielles (1968-1988)

BT Technologies d'entretien des articles textiles (1988-2000)

✱✱ BP Blanchisserie (1962-...) intitulé "Blanchisseur (ou blanchisseuse)" jusqu'en 1971

(1949...)

✱✱ Transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

✱ BP Détacheur apprêteur (1949-1981)
Intitulé "CAP Apprêteur visiteur ou apprêteur visiteuse" jusqu'en 1950

✱ BP Nettoyage apprêtage en teinturerie Op. 1 : Apprêtage (1981-1993)

✱✱ BP Maintenance des articles textiles Op. Pressing (1993-...)

✱ BP Teinturier nettoyeur (1949-1981)

✱ BP Nettoyage apprêtage en teinturerie Op. 2 : Teinturerie (1981-1993)

✱ Diplômes gérés par la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1988

✱✱ Transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

Bac Pro : Baccalauréat professionnel

BP : Brevet professionnel

BT : Brevet de technicien

Source : Céreq (Base Reflet)

Evolution des diplômes dans l'habillement (supprimée en 2007) - Niveau V

Vêtements sur mesure et de création

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

(1953..)

MC Coupe confection masculine
(1956-1974)

MC Coupe confection féminine
(1956-1974)

(1952..)

CAP Couture tailleur (1952-1989)	CAP Couture (1989- 1992)	CAP Tailleur dame (1992-1998)	✘CAP Tailleur dame (1998-...)
CAP Couture flou (1952-1989)		CAP Couture flou (1992-1998)	✘CAP Couture flou (1998-...)
CAP Corset sur mesure (1952-1989)			

(1953..)

CAP Apiéçage (1953-1982) intitulé Ouvrier de tailleur apiéçeur jusqu'en 1959	CAP Tailleur Op. A : Veston (1982-1989)	CAP Tailleur (1989- 1992)	CAP Tailleur homme (1992-1998)	✘CAP Tailleur homme (1998-...)
CAP Culottier(e) (1953-1959)	CAP Tailleur Op. B : Pantalon gilet (1982-1989)			
CAP Giletère (1953-1959)				
CAP Pantalon gilet (1959-1982) intitulé Gilet culotte jusqu'en 1966				

✘Diplômes transférés dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07
 (1952...)

CAP Mode (1952-1992)	CAP Mode et chapellerie (1992-1998)	MC CAP Mode et chapellerie (1998-...)
----------------------	-------------------------------------	--

(1950...)

MC CAP Coupeur ouvrier fourreur (1950-1977)	MC CAP Coupeur en fourrure (1977-1992)	CAP Fourrure (1992-1998)	MC CAP Fourrure (1998-...)
MC CAP Mécanicienne finisseuse doubleuse en fourrure (1950-1977)	MC CAP Mécanicien en fourrure (1977-1992)		

~~MC~~ Diplômes relevant de la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1987

~~MC~~ Diplômes transférés dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

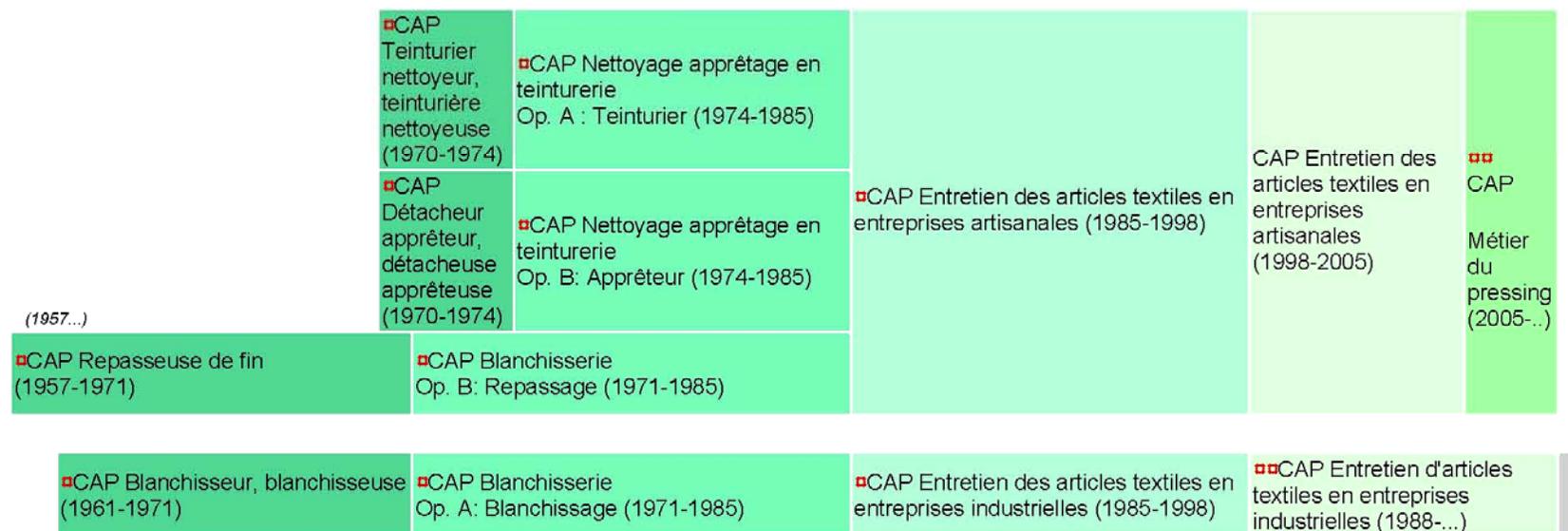
CAP Certificat d'aptitude professionnelle
 MC Mention complémentaire
 Source : Céreq (Base Reflet)

Evolution des diplômes dans l'habillement (supprimée en 2007) - Niveau V

Blanchisserie - Teinturerie

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 17



✘ Diplômes relevant de la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1987

✘✘ Diplômes transférés dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

CAP Certificat d'aptitude professionnelle

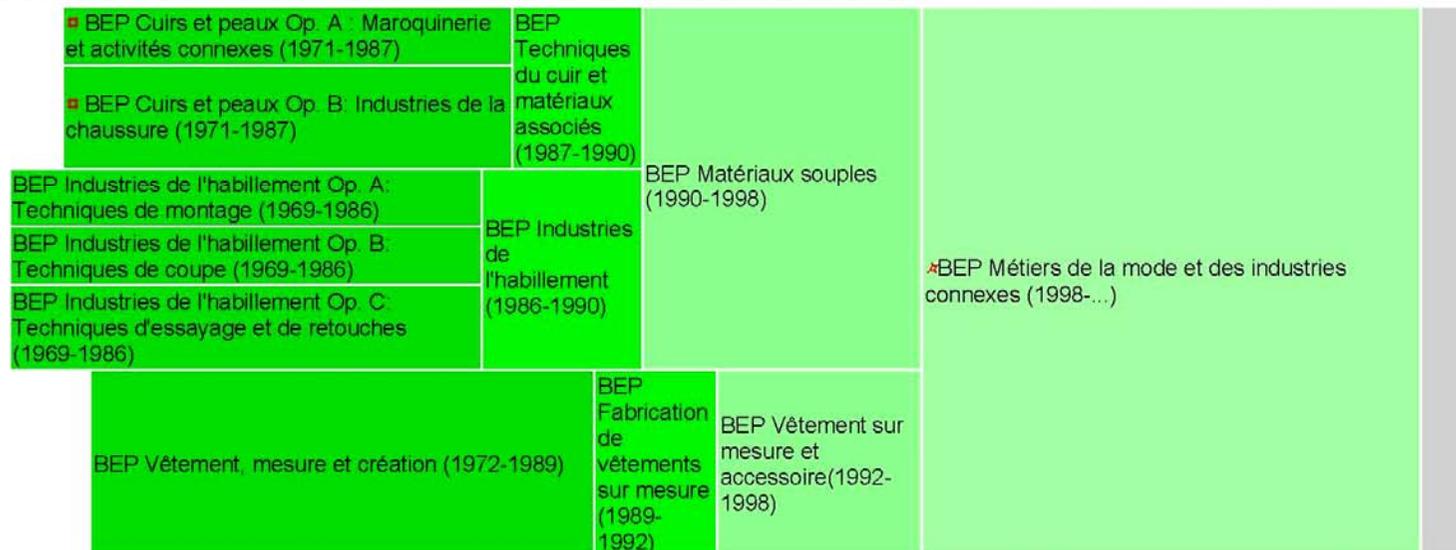
Source : Céreq (Base Reflet)

Evolution des diplômes dans l'habillement (supprimée en 2007) - Niveau V

Matériaux souples

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07



*Diplôme transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

□ CAP Cordonnier réparateur (1979-1989)

CAP Cordonnier réparateur (1989-2005)

*CAP □□

(1950...)

*CAP Cordonnerie multiservice (2005-...)

□ CAP Cordonnier bottier (intitulé cordonnier jusqu'en 1980)

□□ CAP Cordonnier bottier (1993-...)

* Diplômes relevant de la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1987

*Diplômes transférés dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

✖ CAP Bourrelier sellier (1950-1981)					
(1957...)		✖ CAP Sellier harnacheur (1981-...)			
✖ CAP Cuir industriel, sellerie, équipement militaire (1957-81)					
<p>▣ <i>Diplômes relevant de la CPC Autres activités du secteur secondaire jusqu'en 1987 et transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007</i></p> <p>(1952..)</p>					
CAP Tailleur industriel (1952-1974)		CAP Habillement fabrications industrielles (1974-1986)		✖✖CAP Industries maille-habillement (1986-1998)	
CAP Confection de vestons et gilets pour hommes et garçonnets (1952-1974)					
CAP Flou industriel (1952-1974)					
(1954..)					
CAP Lingerie chemiserie industrielle (1954-1974)					
(1957...)					
CAP Culottière giletière industrielle (1957-1974)				✖✖CAP Prêt à porter (1998-...)	
CAP Corset industriel (1957-1974)					
CAP Industrie de l'habillement (intitulé vêtement petite série de 1962 à 1966)					
✖CAP Ouvrière complète de confection bonneterie Op. ganterie de tissu (1962-1971)		✖CAP Ouvrière de bonneterie Op. Ouvrière de confection ganterie fine (1971-1986)			
(1959...)					
✖CAP Ouvrière de bonneterie Op. sous et sur-vêtements (1959-1971)		✖CAP Ouvrière de bonneterie Op. Ouvrière de confection bonneterie (1971-1986)			
✖CAP Ouvrière complète de confection bonneterie Op. Tricotage rectiligne et		✖CAP Ouvrière de bonneterie Op. Ouvrière de tricotage rectiligne et circulaire		✖ <i>Diplômes co gérés avec la CPC Textile et industries annexes, transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007</i>	
				✖ <i>Diplômes gérés par la CPC Textile et industries annexes</i>	

circulaire (1962-1971) (1971-1978)

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

(1950...)

<p>*CAP Ouvrier en chaussures Op. Broche et réparation (1950-1955)</p> <p>*CAP Fabrication mécanique de la chaussure Op. Brocheur en chaussures (1955-1983)</p>	<p>*CAP Fabrication mécanique de la chaussure (1983-1987)</p>	<p>CAP Fabrication chaussure (1987-1998)</p>	<p>**CAP Chaussure (1998-...)</p>	<p>**Diplôme transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007</p>
<p>*CAP Ouvrier en chaussures Op. Couture (1950-1955)</p>				
<p>*CAP Fabrication mécanique de la chaussure Op. Couseur en chaussures (1955-1983)</p>				
<p>*CAP Ouvrier en chaussures Op. Finissage (1950-1955)</p>				
<p>*CAP Fabrication mécanique de la chaussure Op. Fraiseur finisseur en chaussures (1955-1983)</p>				
<p>*CAP Ouvrier en chaussures Op. Montage (1950-1955)</p> <p>*CAP Fabrication mécanique de la chaussure Op. Monteur en chaussure (1955-1983)</p>				
<p>(1955...)</p> <p>*CAP Fabrication mécanique de la chaussure Op. Maillocheuse vernisseuse en chaussures (1955-1983)</p>				

(1952...)

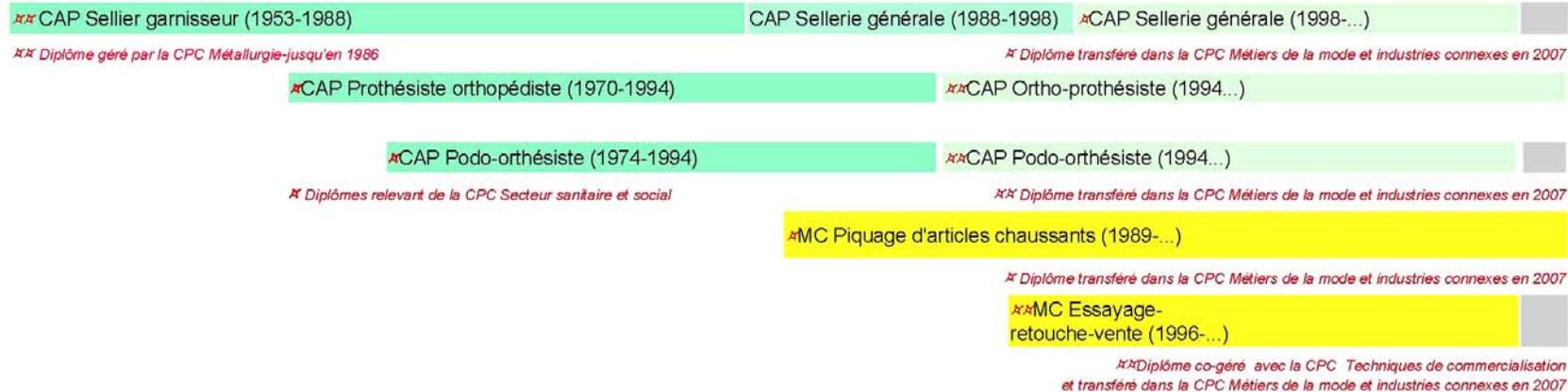
<p>*CAP Malletier (1952-1980)</p> <p>*CAP Gainier (1952-1980)</p> <p>*CAP Maroquinier (1952-1980)</p> <p>*CAP Sellier maroquinier (1952-1980)</p>	<p>*CAP Métiers de la maroquinerie (1980-1987)</p>	<p>CAP Maroquinerie (1987-1998)</p>	<p>**CAP Maroquinerie (1998-...)</p>	
<p>*CAP Coupeur gantier (1953-1988)</p> <p>*CAP Mécanicienne gantière (1953-1988)</p>		<p>CAP Fabrication de vêtements de peau (1990-1998)</p>	<p>**CAP Vêtement de peau (1998-...)</p>	

* Diplômes relevant de la CPC Autres activités du secteur secondaire

** Diplômes transféré dans la CPC Métiers de la mode et industries connexes en 2007

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

(1953...)



BEP : Brevet d'études professionnelles
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
MC : Mention complémentaire
Source : Céreq (Base Reflet)

ISSN : 1776-3177
Marseille, 2009.